



LE DESTRUCTEUR D'ARAIGNÉE ET D'INSECTES II

VAPORISATEUR RÉSIDUEL ET DE CONTACT SOUS PRESSION
POUR SURFACE, FENTES ET FISSURES

Tue les araignées, cloportes communs, perce-oreilles, blattes, grillons,
Millipèdes, lépismes argentés, fourmis, puces, anthrènes des tapis,
Tiquessanguines, mouches et polenies du lombric

ATTENTION AVERTISSEMENT

RISQUE D'EXPLOSION POISON

NO.D'ENR.: 27572 LOI P.A.

GARANTIE :

d-Trans Alléthrine.....	0.050%
n-Octyl Bicycloheptène Dicarboximide.....	0.250%
Perméthrine.....	0.218%

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET 325g

LES PRODUITS DE CONTRÔLE SUPERIEURS inc
3715 LAFAYETTE(E), Boisbriand
Québec, Canada, J7H 1N5, 888-689-2171

Utiliser dans les fentes et les fissures pour éliminer les insectes mentionnés sur l'étiquette.

MODE D'EMPLOI : Tenir la canette à environ 30cm. de la surface et vaporiser jusqu'à ce que la surface soit humide. Des applications à fond formeront un enduit qui se répandra dans les fentes et les fissures pour lutter contre les insectes. Répéter l'application au besoin. À l'intérieur, bien aérer après chaque application. **ÉLOIGNER LES ENFANTS ET LES ANIMAUX DES SURFACES TRAITÉES JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES.**

INTÉRIEUR : Appliquer soigneusement dans les fentes et les fissures, sous les plinthes, les meubles et appareils, autour des poubelles, sur les planchers et couvre-sols (application locale seulement) et autres endroits où habitent et se cachent les insectes.

EXTÉRIEUR : Applications locales : vaporiser sur les surfaces extérieures des moustiquaires, portes, cadres de fenêtres, patio, salage, lampes et lanternes et autres endroits où habitent les insectes et par où ils pénètrent. Les mouches et pollenies du lombric seront tués au contact des surfaces traitées.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Irritant pour les yeux et la peau. Éviter TOUT contact avec les yeux, la peau et les vêtements. **NE PAS UTILISER SUR LES PERSONNES, LES PLANTES, LES ANIMAUX, LES ALIMENTS, LES USTENSILES, LES AQUARIUMS ET DANS LES ENDROITS OU L'ON NOURRIT LES ANIMAUX. NE PAS VAPORISER DANS L'AIR AMBIANT.** Ne pas utiliser dans les endroits où l'on prépare, entrepose ou manipule des aliments. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les cours d'eau en y versant du produit ou en y jetant le contenant vide. Contenant sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50°C.

PREMIER SOINS : En cas de d'ingestion, communiquer un médecin ou avec un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton vaporisateur pour éliminer le gaz sous pression. Envelopper et jeter le contenant dans les ordures ménagères. Ne pas percer ni jeter au feu.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))